

# Luemschwiller

TOUTE L'ACTU DE VOTRE COMMUNE !

JANVIER 2024



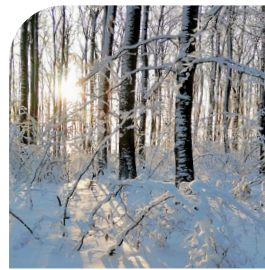
# SOMMAIRE



TRAVAUX RÉALISÉS P.4



PROJETS TRAVAUX P.6



CHASSE COMMUNALE P. 7



URBANISME P. 8-10



COM/COM P. 11-12



INFORMATIONS P. 12-13



VIE CITOYENNE P. 14



VIVRE ENSEMBLE P. 15



BRIGADE VERTE P. 16-17



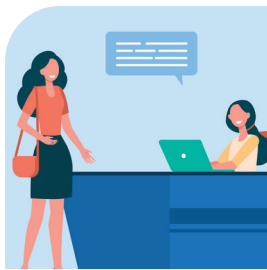
PATRIMOINE P.18-22



CONSEIL DE FABRIQUE P. 23



ASSOCIATIONS P. 24-32



ÉTAT CIVIL P.33



NOCES D'OR P.34



ILS NOUS ONT QUITTÉS P.35



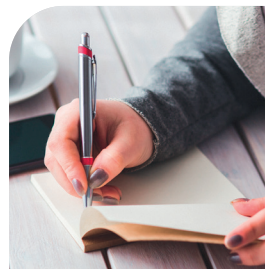
ANNIVERSAIRES P.36-37



TEMPS FORTS P.38



INFOS PRATIQUES P. 39



AGENDA P. 40

COMITÉ INFORMATION ET COMMUNICATION - **Directeur de publication** M. Germain GOEPFERT  
Mise en page chez.fr - **Impression** Mairie de Luemschwiler - N°97 Janvier 2024

Luemschwiler

# LE MOT DU MAIRE

Chères Luemschwilleroises, Chers Luemschwillerois,

Les années s'écoulent rapidement et l'année 2023 laisse déjà place à 2024.

Une nouvelle année est toujours porteuse de promesses. Se tourner vers l'avenir rend optimiste. Rêve de changement pour les uns, désir de stabilité pour d'autres, malgré un monde en ébullition. Ce contexte national et international ne doit pas bloquer nos ambitions, nos projets, nos envies de réalisations.

Je souhaite profiter de cet édito pour remercier toutes les personnes qui ont répondu présents à la dernière réunion publique. Nous avons entendu vos doléances. Mon équipe et moi-même sommes pleinement conscients de la charge de travail à accomplir et nous allons nous y atteler.

Du temps est donc nécessaire !

Je tiens à remercier le travail et l'engagement des acteurs associatifs qui contribuent, au quotidien, au rayonnement de notre commune. Ce lien entre la Collectivité et les associations est essentiel pour maintenir le dynamisme de notre village, à tous les niveaux.

Avec un pincement au cœur, la dissolution du « Cabaret Lach A Fatza » marque la fin d'une belle époque. A l'unanimité des présents lors de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 23 juin dernier, il a été décidé de me nommer « liquidateur ». Pour le montant restant sur le compte bancaire, à l'unanimité, il a été également décidé de verser 20 000.00 euros à la commune. Ce montant sera destiné à la mise en place d'un grand écran, d'un vidéo projecteur, au remplacement de la sono à la salle des fêtes, ainsi qu'à la restauration du retable. Le solde d'un montant de 1 625.99 euros a été légué à « l'Association Mieux Vivre A Saint Morand ».

Pour une dernière fois, je remercie tous les membres de l'Association avec qui j'ai vécu des moments exceptionnels, pendant une quinzaine d'années.

Mes remerciements vont aussi à mon équipe municipale, au personnel communal, aux personnes qui ont participé à la réalisation de ce bulletin, au personnel enseignant qui comme chaque année, avec nos enfants ont réalisé un grand spectacle pour agrémenter l'après-midi du repas de Noël de nos aînés, à la salle des fêtes.

Bienvenue aux nouveaux habitants. Pensez à venir vous déclarer en mairie.

Comme à l'accoutumée, vous trouverez dans les pages suivantes, les infos concernant notre commune.

**Pour terminer, toute l'équipe municipale, le personnel communal et moi-même vous souhaitons une année 2024 riche en joies, bonheur et réussite.**

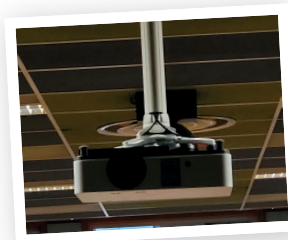
Bien cordialement,

*Germain GOEPFERT*

# TRAVAUX RÉALISÉS

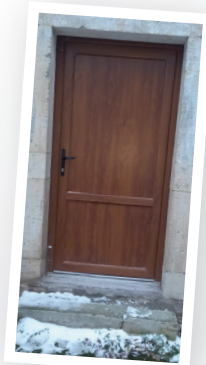
## SALLE DES FETES

- ▶ Le moteur de la soufflerie du chauffage de la salle des fêtes a été remplacé par nos soins pour un montant de 780.00 € TTC.
- ▶ Le chauffe-eau de la buvette de la salle des fêtes a été remplacé par nos soins pour un montant de 288.16 € TTC.
- ▶ 3 serrures des portes de la salle des fêtes ont été remplacées.
- ▶ Un vidéo projecteur et une nouvelle sono ont été installés par l'entreprise Adéquation Web.  
Coût de la sono : 1 656.00 € TTC  
Coût du vidéoprojecteur et de l'écran : 7 100.00 € TTC



## LOCAL RÉSERVE CIVILE (ANCIEN LOCAL DES POMPIERS)

- ▶ Une ouverture a été créée entre la salle et le local ainsi qu'une rehausse du sol avec isolation thermique entre la salle et le WC par l'entreprise PILPOSE pour un montant total de 3 875.04 € TTC.
- ▶ L'entreprise Lingelser a installé une porte entre le local et le dépôt des pompiers pour un montant de 990 € TTC.



## TERRAIN MULTISPORT :

- ▶ Le remplacement du revêtement de sol du terrain Multisport a été réalisé en octobre 2023 pour un montant de 18 120.00 € TTC.

L'assurance Maif a pris 8 560.00 € en charge (étant donné 50% de vétusté).  
Aucune subvention n'a été accordée.



# TRAVAUX RÉALISÉS

## EGLISE :

- ▶ Le remplacement du moteur de l'horloge située sur la façade de l'Eglise qui a été effectué par l'entreprise BODET pour un montant de 2 338.80 € TTC.
- ▶ Les travaux au niveau des chaperons de l'Eglise ont été réalisés en juillet.  
Les factures des entreprises s'élèvent à :
  - 19 836 € TTC pour l'entreprise Gardère
  - 4 641.84 € TTC pour l'entreprise Schmitt qui a effectué les travaux de zinguerie

## TRAVAUX ET ACHATS DIVERS



- ▶ Suite à la probabilité de l'inefficacité de la maintenance de nos anciens extincteurs, il a été décidé d'acheter 11 nouveaux extincteurs à l'entreprise SPI pour un montant de 932.40 € TTC.



- ▶ L'entreprise MTP a effectué différents travaux rue des Pierres dont le remplacement du caniveau pour un montant de 10 994.40 € TTC.

- ▶ Le débroussaillage des chemins communaux a été effectué par l'entreprise Barth-Schneider pour un montant de 1 890.00 € TTC.

- ▶ Le nettoyage de la chambre de captage de la source de la fontaine rue de l'Eglise a été effectué par l'entreprise Sanicurage pour un montant de 480.00 € TTC.



- ▶ L'entreprise TP de la Largue a effectué les travaux de réparation de la grille du caniveau rue de Walheim pour un montant de 960.00 € TTC.

- ▶ Afin de faciliter l'arrosage des plantations de la commune, il a été décidé d'acheter une pompe à eau sur batterie pour un montant de 250.00 € TTC.



- ▶ Une débroussailleuse a été achetée chez Espace Emeraude à Jettingen pour un montant de 900 € TTC.



- ▶ Un tracteur tondeuse a été acheté chez HAAG à Walheim pour un montant de 5 610 € HT (reprise de 600.00 € de l'ancienne à déduire).

# PROJETS DE TRAVAUX

## PLAQUES DES RUES

---

- ▶ Il a été décidé que les plaques et panneaux de rues manquants ou détériorés seraient mis en place ou remplacés.

## BASSIN D'ORAGES

---

- ▶ Suite au projet d'acquisition d'un terrain section 4 n°47, un bassin d'orage sera créé au Steinbrunnerweg.



## SÉCURISATION

---

- ▶ Deux écluses ont été installées sur la RD18VII du 27/09/2023 au 18/10/2023 à titre de test. La question de la sécurisation a été évoquée lors d'une réunion publique le 12/12/2023 et une réunion a eu lieu le 17/01/2024 pour définir une feuille de route.



Carrefour rue de Walheim / rue du Moulin / rue du Château - Fontaine / Grande Rue / rue des Prés

## DIVERS

---

- ▶ Une étude énergétique du bâtiment de la salle des fêtes a été réalisée par M. Carpentier de la COM/COM pour prendre des mesures afin d'identifier les pertes thermiques du bâtiment.
- ▶ Il y a lieu de commander un nouveau filet pour les buts de l'aire multisports pour un montant d'environ 1 400.00 € HT.
- ▶ La possibilité d'installer un récupérateur d'eau au hangar communal a été évoquée. Nous pouvons faire appel à M. BLANCHANDIN de la COM/COM qui pourra nous conseiller et nous aider dans les démarches de demande de subventions. Il y également lieu de prévoir un éclairage dans le hangar communal.

# CHASSE COMMUNALE

Le lot unique de la Commune de Luemschwiller a été loué par convention de gré à gré à l'ancien locataire de la chasse :

► **M. Jean-Pierre RIME Président de la Société de Chasse St-Brice ayant son siège social à TAGOLSHEIM, 2 rue de l'ILL.**

Le contrat a été signé pour la période du 02 février 2024 au 01 février 2033.

Le lot englobe une surface de 678ha 51a 93ca (hors habitation et jardins), dont 197ha 35a 65ca de forêt.

Le montant annuel du loyer dû par le locataire est fixé à 14 000€ contre 16 500€ précédemment. La réglementation nous imposait de consulter les propriétaires fonciers concernés par le ban communal chassable, soit 836 propriétaires.

Nous avons obtenu un accord écrit de 650 propriétaires, totalisant 617ha 02ares 12ca de surface chassable. Cela fait apparaître : plus des 2/3 des propriétaires représentant plus des 2/3 de la superficie de la chasse se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse.

La Commune encaissera, par conséquent, le loyer de la chasse et paiera, tous les ans, la facture de la caisse d'accidents agricoles, à la place des propriétaires fonciers.



## Nouveau ! Découvrez l'Application "Battues Chasse Alsace Moselle"

### Carte des battues en Alsace Moselle

Explorez La carte interactive et consultez le site : [battues.chasse-alsace-moselle.fr](http://battues.chasse-alsace-moselle.fr) et explorez notre carte interactive...

Elle répertorie toutes les villes où des battues sont planifiées. L'interface conviviale permet une visualisation facile des zones de chasse disponibles, avec des informations pertinentes sur chaque lot de chasse.

Vous pourrez rechercher des informations par commune ou par date de battue en toute simplicité...



**NOUVELLE APPLICATION**

### GARDEZ UN ŒIL SUR LES ZONES DE CHASSE À PROXIMITÉ

Bénéficiez d'informations précises sur les dates et zones de battues dans votre commune, et tant d'autres en Alsace Moselle...

Un site internet : [battues.chasse-alsace-moselle.fr](http://battues.chasse-alsace-moselle.fr)

Une application :  
Scannez ce QR code & téléchargez l'application sur votre smartphone.



IOS



Android

Application Développée par illicoweb.

# URBANISME



**RAPPEL :** Afin de respecter le règlement du PLUi en vigueur (consultable sur le site de la Com/Com du Sundgau : <https://www.cc-sundgau.fr> onglet urbanisme), nous vous demandons de déposer en Mairie : une déclaration préalable, un permis de construire, un certificat d'urbanisme (voir ci-dessous les différents formulaires) dès que des travaux de modifications extérieures sont entrepris pour exemples : Ravalement de façades – fenêtres – portes - panneaux photovoltaïques – vélux, clôture – portail – piscine - abri de jardin - pergola, serre ...

L'Etat vient de mettre en ligne les nouveaux Cerfa liés aux demandes d'urbanisme :

- ▶ Permis de construire/aménager : **cerfa 16297\*01**
- ▶ Permis de construire une maison individuelle : **cerfa 13406\*13**
- ▶ Permis de démolir : **cerfa 13405\*11**
- ▶ Demande de transfert d'un permis de construire : **cerfa 13412\*12**
- ▶ Demande de modification : **cerfa 13411\*13**
- ▶ Certificat d'urbanisme : **cerfa 13410\*10**
- ▶ Déclaration préalable : **cerfa 13404\*12**
- ▶ Déclaration préalable lotissement : **cerfa 13702\*11**
- ▶ Déclaration préalable maison individuelle : **cerfa 13703\*12**
- ▶ Déclaration d'ouverture de chantier (DOC) : **cerfa 13407\*08**
- ▶ Déclaration attestant l'achèvement des travaux (DAACT) : **cerfa 13408\*10**

## PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM DU DEMANDEUR	NATURE DES TRAVAUX	ADRESSE DES TRAVAUX
M. SPERRY Boris	Division d'une maison en quatre appartements Maison individuelle et piscine	11 rue de l'Ecole
M. TSCHIEMBER Marc	Garage – Hangar Maison individuelle et piscine	9 rue de la Source
M. BARTH Philippe Mme WOLFF Myriam	Démolition d'un abri de jardin et construction d'un garage	15 rue de la Source
M. KLEIN Laurent Mme ELAIN Gaëlle	Maison individuelle	13 rue du Moulin
M. DEMURU Julien	Maison individuelle et piscine	16 rue d'Obermorschwiller

## PERMIS D'AMENAGER

NOM DU DEMANDEUR	NATURE DES TRAVAUX	ADRESSE DES TRAVAUX
M. WOLF Etienne et consorts	Permis d'aménager	Lieudit « MUEHLENBERG »





## DÉCLARATION PREALABLE

NOM DU DEMANDEUR	NATURE DES TRAVAUX	ADRESSE DES TRAVAUX
M. BOYET Romuald	Isolation murs par l'extérieur	8 rue de l'Eglise
M. GILJEAN Sylvain	Pergola	13 rue de la Source
M. HOYO Edouard	Piscine et abri de jardin	13 rue des Prés
M. CARÊME Mathieu	Pose de bardage sur chiens assis et deux volets	6 rue de la Chapelle
M. TRANZER Fabrice	Pergola non-close	14e rue de la Chapelle
M. RENGIER Joël	Piscine – pergola et abri de jardin	14 rue de Walheim
M. FEJR Issam	Rehaussement de toiture et garage – terrasse au-dessus du garage – deux baies vitrées	4 rue d'Obermorschwiller
Mme PETIT Valérie	Terrasse sur pilotis et garde-corps	13 rue d'Obermorschwiller
M. HIGELIN Jean-Marc	Terrasse d'été en bois	3a rue des Seigneurs
M. RABEUF Philippe	Isolation et changement de tuiles – remplacement d'une fenêtre de toit par un vélux – deux vélux à l'arrière	1 rue de Tagolsheim
Mme DEMURU Marie	Rénovation complète de la maison – création d'une lucarne de toit -remplacement d'une fenêtre	8 rue d'Obermorschwiller
M. ROS Nico	Pose de 72 panneaux photovoltaïques	9 rue du Cuir
Aménagement 3F	Division foncière	10 rue de l'Ecole
M. WOLF Francis	Serre de jardin	13 rue de Walheim
M. BODEREAU Alan	Isolation extérieure – création d'une porte fenêtre – portail - clôture	1 rue d'Illfurth
Mme PFLIEGER Monique	Démolition muret-grillage pour accès au jardin	6 rue du Château
M. KIELWASSER Daniel	Remplacement d'un portail et d'un portillon en limite de voie	27 rue de Walheim



# COM/COM DU SUNDGAU

## SERVICES DE LA COM/COM



- ▶ **Accueil siège de la CCS (Altkirch) :**  
03 89 08 36 20 [accueil@cc-sundgau.fr](mailto:accueil@cc-sundgau.fr)
- ▶ **Déchets** 03 89 08 36 20 / [bien-trier@cc-sundgau.fr](mailto:bien-trier@cc-sundgau.fr)
- ▶ **Eau – assainissement** 03 89 08 47 57 / [canalisations@cc-sundgau.fr](mailto:canalisations@cc-sundgau.fr)
- ▶ **Enfance – jeunesse** 03 89 25 53 86 / [enfance@cc-sundgau.fr](mailto:enfance@cc-sundgau.fr) ou [jeunesse@cc-sundgau.fr](mailto:jeunesse@cc-sundgau.fr)
- ▶ **Petite enfance** 03 89 88 25 98 / [rpe@cc-sundgau.fr](mailto:rpe@cc-sundgau.fr)
- ▶ **Piscine « Les Rives de l'Il »** à Tagolsheim : route de Mulhouse à Tagolsheim  
03 89 25 51 77 / [lesrivesdelill@cc-sundgau.fr](mailto:lesrivesdelill@cc-sundgau.fr)

## JE DÉMÉNAGE: DÉCHETS & EAU POTABLE

### TRI-DÉCHETS

Lors d'un changement de domicile, il est nécessaire de remplir le formulaire disponible **en Mairie** ou à demander **par mail** à [accueil@cc-sundgau.fr](mailto:accueil@cc-sundgau.fr)

### EAU POTABLE

Lors d'un changement de domicile, il est nécessaire de nous transmettre les informations suivantes :

- Vos nom, prénom et numéro de téléphone ;
- La date de départ ou d'arrivée dans le logement;
- L'adresse du logement dans lequel vous emménagez ou que vous quittez ;
- Dans le cas d'un départ, merci de nous communiquer également votre future adresse ;
- L'index du compteur (une photo)

L'ensemble de ces informations peut nous être transmis par mail à l'adresse suivante : [canalisations@cc-sundgau.fr](mailto:canalisations@cc-sundgau.fr)

**En cas de dysfonctionnement du réseau ou de fuite avant compteur "côté public", veuillez laisser un message au 03 89 25 83 21.**

MÉMO TRI

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

**Contacts**  
03 89 08 36 24  
[bien-trier@cc-sundgau.fr](mailto:bien-trier@cc-sundgau.fr)  
[www.cc-sundgau.fr](http://www.cc-sundgau.fr)

**Horaires de nos bureaux à ALTKIRCH**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h  
Jeudi : 10h-12h et 13h30-17h

**Horaires pour les 3 déchèteries**  
ALTKIRCH-ILLFURTH-WALDIGHOFFEN  
Du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h30-17h  
Samedi : 9h-18h  
ILLFURTH fermé le mardi



**Biodéchets**

Collecte en porte à porte



Couvercle fermé  
Sacs fournis par la CCS



**Emballages et papiers-cartons**

Collecte en porte à porte



Fournis par la CCS



**Ordures ménagères**

Collecte en porte à porte



Couvercle fermé  
Sacs du commerce



**Emballages en verre**

Collecte en apport volontaire



CIITEO

11

## SERVICE AIDE MOBILITÉ

7H - 19H  
DU LUNDI AU VENDREDI

Pour adhérer au service, contactez votre com com au 03 89 08 36 20 [accueil@cc-sundgau.fr](mailto:accueil@cc-sundgau.fr)

	Tarif Aller	Tarif A/R
Intramuros	4 €	8 €
0-10 Km	7,50 €	15 €
10-20 Km	11,50 €	23 €
20-30 Km	16 €	32 €
> 31 Km	18 €	36 €

## Service d'AIDE à la MOBILITÉ

Pour QUI ?

Sundgau

- Les personnes âgées de 75 ans ou plus
- Les personnes en situation de handicap (sous conditions)

habitant le territoire de la Communauté de communes SUNDGAU



**POUR RÉSERVER VOTRE TRAJET CONTACTER LES TRANSPORTS MOVEO**  
**09 82 55 00 30**  
[contact@moveo.online](mailto:contact@moveo.online)  
 du lundi au vendredi  
 9h-12h / 14h-17h

Trajets uniquement au sein de la Communauté de Communes SUNDGAU

- Hôpitaux et cabinets médicaux spécialisés de Mulhouse et de Saint Louis
- EHPAD Mulhouse/Sud Alsace

## TU ES SPORTIF ET NAGEUR ?



SI TU OBTIENS TON DIPLÔME DE SURVEILLANT-SAUVETEUR\* LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU FINANCERA TA FORMATION !

\*BNSSA : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

**Infos & Conditions : Tél 03 89 25 51 77**  
[lesrivesdelill@cc-sundgau.fr](mailto:lesrivesdelill@cc-sundgau.fr)  
[piscineja@cc-sundgau.fr](mailto:piscineja@cc-sundgau.fr)



**Retrouvez toutes les aides aux logements 2024 sur : [comparateur-ade.com](http://comparateur-ade.com)**

- ▶ pour l'achat d'un logement
- ▶ pour les travaux d'amélioration et de rénovation
- ▶ pour les locataires

# INFORMATIONS DIVERSES

## RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique a eu lieu le 12/12/2023 à 19h30 pour évoquer :

- les énergies renouvelables et en particulier les éoliennes
- la sécurité dans le village

Il y a eu une forte participation de la population.

## ASSURANCES

Les différents contrats d'assurances de la commune sont arrivés à échéance au 31/12/2023. Il a été décidé d'adhérer au groupement d'assurance proposé par la COM/COM, mais les augmentations de tarifs auront un impact financier sur notre budget communal.



**TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP**  
L'APPLICATION MOBILE  
DE LA COMMUNE

## RESTONS CONNECTÉS !

ALERTES / ACTUALITÉS /  
INFOS PRATIQUES / AGENDA /  
SONDAGE / ANNUAIRE  
ET PLUS ENCORE ...

A ce jour 122 personnes ont  
adhéré à l'application

01 | Téléchargez l'app | 02 | Recherchez votre commune | 03 | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,  
Made in France et disponible sur :



www.illiwap.com

## VISAGES DE Luemschwiller

**A TRAVERS LE BULLETIN  
COMMUNAL, VOUS AVEZ  
LA POSSIBILITÉ  
DE COMMUNIQUER  
À L'ENSEMBLE DES  
HABITANTS**

**PROMOUVOIR VOTRE  
ENTREPRISE ET METTRE  
EN PLACE UNE STRATÉGIE  
DE COMMUNICATION  
(AVEC PHOTOS)**

**RACONTER  
UNE HISTOIRE  
PERSONNELLE**

**PARTAGER  
UNE PASSION**

**METTRE EN COMMUN  
UNE EXPÉRIENCE**

## MANIFESTEZ-VOUS

par mail [mairie@luemschwiller.fr](mailto:mairie@luemschwiller.fr) ou  
par téléphone au 03 89 25 42 55 auprès  
de la mairie si tel est votre souhait.

# VIE CITOYENNE

## STAGIAIRES

Deux jeunes ont réalisé des stages de 15 jours dans notre commune :

- M. Alexis DELAMARE (de l'ADAPEI, papillons blancs) .  
Le désherbage du cimetière et d'autres petits travaux lui ont été confiés.

- Melle Léonie Jacquin a fait un stage d'école. Elle a effectué des petites tâches et accompagné les ouvriers communaux.

Les tâches effectuées et les aides de ces stagiaires ont été appréciées.

## VOISINS VIGILANTS

Les 3 panneaux « voisins vigilants » ont été installés à l'entrée du village, rue de Tagolsheim, rue d'Obermorschwiller, rue du moulin, par les ouvriers communaux.



## ACTIONS DIVERSES



• La ½ journée « Elsàssputz » a eu lieu le samedi 15/04/2023. 11 adultes et 4 enfants y ont participé et 11 sacs de déchets ont été ramassés

• La matinée « fleurissement de printemps » a eu lieu le samedi 27/05/2023 : 10 personnes ont participé à cette action et un apéritif a été offert par M. le Maire.

• La matinée « fleurissement d'automne » a eu lieu le 21/10/2023. 11 personnes y ont participé.

• Grâce à l'aide de bénévoles de la commune et à la générosité des habitants, la vente de brioches au profit de l'APEI de Hirsingue a eu lieu le 14/09/2023 et a permis de récolter 1 360.00 €.



• Ramassage Sapins : 58 sapins ont été ramassés pour en faire des copeaux.

# Merci

Merci à toutes les personnes bénévoles qui œuvrent d'une manière ou d'une autre à la beauté de notre village et à notre bien-être.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et peuvent se faire connaître en mairie par mail ([mairie@luemschwiler.fr](mailto:mairie@luemschwiler.fr)) ou par téléphone au 03 89 25 42 55 par mail pour participer aux différentes actions.



## LE CONCILIEUR

Le rôle d'un conciliateur de justice est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend.

Madame Maryse CARRARA  
Madame Christine MARTZLOF

**Uniquement sur RDV  
au 03 89 40 00 04**

Les mercredis de 9h à 12h  
à la Maison France Services  
Sous-Préfecture d'ALTKIRCH

**Une fois de plus, nous appelons  
au respect et au civisme de tous  
les habitants pour participer à faire de  
Luemschwiler un beau village  
où il fait bon vivre.**

## TROTTOIRS

**Bien qu'appartenant au domaine public,  
la propreté des trottoirs incombe aux résidents  
qu'ils soient locataires ou propriétaires.**

**Plusieurs types d'obligations :**

- \* Taille des branches et des haies qui empiètent sur les voies communales
  - \* Désherbage / Balayage des feuilles et autres détritux
  - \* Déblaiement de la neige et enlèvement du verglas
- Nous vous précisons que le sel mis à disposition dans les bacs, est uniquement réservé à la voie publique (trottoirs)



## LES DÉJECTIONS CANINES

**doivent impérativement être ramassées  
par les propriétaires des chiens.**

**LES ABOIEMENTS INTEMPESTIFS,  
peuvent être agaçants pour les voisins**  
et toute nuisance sonore est considérée  
comme du tapage diurne en journée et  
du tapage nocturne après 22h.

## CIMETIÈRE

Les déchets du cimetière doivent impérativement être triés selon leur destination dans les bacs prévus à cet effet : bio-déchets, plastiques.

## PROPRIÉTAIRE DE RÛCHES

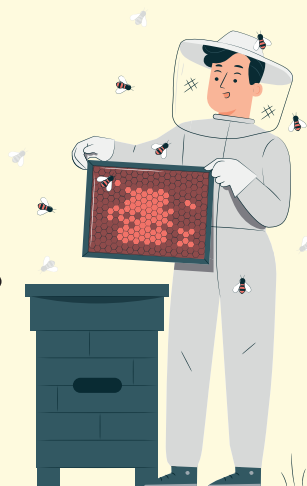
**La déclaration annuelle des colonies d'abeilles est obligatoire et permet notamment :**

- d'agir pour la santé des colonies d'abeilles en participant à leur gestion sanitaire ;
- d'avoir une meilleure connaissance du cheptel apicole français avec l'établissement de statistiques.

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année pendant la période obligatoire les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre total et leurs emplacements.

La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

**La déclaration doit être faite en Mairie et permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur NAPI.**



## FORMATION EN APICULTEUR AMATEUR

Dispensée par des apiculteurs expérimentés.

### ASSOCIATION DES APICULTEURS D'ALTKIRCH ET ENVIRONS

Formation en apiculture amateur pour toute personne intéressée par les abeilles (apiculture de loisir ou petits producteurs) qui débutera vers la mi-mars 2024.

**Frais de formation (inclus support de cours) :**  
30 € par personne ; 40 € pour une famille ; une adhésion annuelle en qualité de membre actif de l'association (48 €) est demandée.

**Renseignements et inscription :**  
**GUTLEBEN Gilles** au 06.82.46.83.30 ;  
mail : gutleben.gilles@orange.fr ou  
**ABT Catherine** au 06.45.86.38.00 ;  
mail : abt.catherine@gmail.com

# BRIGADE VERTE

## GARDES-CHAMPÊTRES INTERCOMMUNAUUX D'ALSACE



**BRIGADE VERTE**  
GARDES CHAMPÊTRES D'ALSACE

Parmi les 150 domaines d'interventions pour lesquels les gardes champêtres sont habilités à intervenir, la prise en charge d'animaux domestiques ou assimilés occupe une part très importante de leur temps de travail.

Nous profitons de la parution de votre bulletin communal pour faire un point sur quelques réglementations relatives à « nos amis les bêtes ».

Nous détaillerons plus explicitement la réglementation pour les chiens et les chats qui sont les animaux domestiques les plus proches de l'homme. Ensuite, nous aborderons celle des autres animaux domestiques, dont ceux dits de rente et les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie).

### POUR LES CHIENS

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. (Article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

#### Les promenades :

- **En ville :** tout chien doit être tenu en laisse (article 99.6 du Règlement Sanitaire Départemental).
- **En campagne ou forêt :** afin d'éviter tout dérangement lors de la période de mise bas du gibier, tous les chiens devront être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin (arrêté du 31 juillet 1989, article 1er). Pour le reste de l'année, se reporter au 1er point sur les divagations.



### POUR LES CHATS

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. (Article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

### POUR LES AUTRES ANIMAUX DOMESTIQUES OU ASSIMILÉS (BOVINS, MOUTONS ET CHÈVRES, CHEVAUX, OISEAUX, NACS ETC...)

Ils sont considérés en divagation lorsqu'ils ne sont plus sous la surveillance effective de leur propriétaire ou détenteur (articles L.211-19-1 à L.211-21 du Code Rural).

**Attention : En cas d'absence d'identification, tout animal en divagation, capturé, sera transféré vers une fourrière désignée par la commune (carnivores domestiques), ou placé dans un endroit de dépôt (autres animaux)**



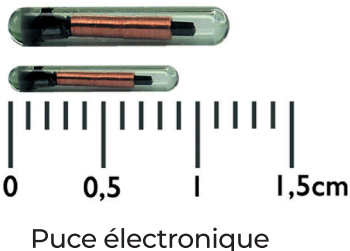




## TATOUAGE OU PUCE ÉLECTRONIQUE

Le principal intérêt de l'identification par tatouage ou puce électronique est de retrouver votre animal en cas de perte, de fugue, de vol ou de décès.

- Les chiens et chats : Le propriétaire ou détenteur d'un animal enregistré au fichier national d'identification est tenu de déclarer auprès du gestionnaire, ICAD, le décès de l'animal et les changements d'adresse, de numéro de téléphone, ou de propriétaire.
- Pour les équidés, l'identification par puce électronique est obligatoire depuis le 1er janvier 2008 (article L.212-9 du Code Rural)



- les NAC, L'identification de ces nouveaux animaux de compagnie est particulière, car il existe en fait plusieurs types de NAC. L'arrêté du 10 août 2004 impose l'identification de certaines espèces (ex : vison, moufette, tortues terrestres, perroquets, etc...).

Tous les animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins, et porcins) sont également soumis à des règles d'identification plus ou moins fines (marquages auriculaires, tatouages).

Grâce à ces identifications, les propriétaires peuvent également être identifiés via la Chambre d'Agriculture en cas de divagation.

## La prolifération du chat



## NOURISSAGE

Afin d'éviter toute prolifération d'animaux indésirables, le dépôt de nourriture doit s'effectuer dans un endroit clos.

**Le nourrissage des animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons est interdit. (Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental)**

La stérilisation est le meilleur moyen pour lutter contre la surpopulation animale et la multiplication des chats errants.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Brigade Verte (7j/7) : 03.89.74.84.04 [www.brigade-verte.fr](http://www.brigade-verte.fr)

# CHRONIQUES DU PATRIMOINE

## COMPTE-RENDU DE LA RESTAURATION DU RETABLE DE VIE DE LA VIERGE

**Ce trésor de la peinture rhénane de la Renaissance, dont la date de création se situe autour de 1490, aurait-été conservé dans l'église paroissiale de Luemschwiller depuis 1660.**

Nous ne connaissons que quatre interventions de restauration sur le retable :

- restauration des parties sculptées par Klem de Colmar en 1914
- intervention fondamentale, en 1952, par M. Malessset de Paris
- traitement du bois sur place, en 1970, par le même Malessset
- traitement antiparasite, en 1973, appliqué par M. Marcel Maimponte.



Le Retable fermé avant restauration

En 2016 la municipalité répond à une sollicitation de M. Louis-Napoléon Panel, conservateur à la DRAC, pour une étude de faisabilité de la rénovation du Retable.

En 2017-18 un premier projet de restauration avec l'INP (Institut National du Patrimoine), une école de formation pour les restaurateurs agréés du patrimoine, est étudié. Ce projet repose sur le prêt du retable contre sa restauration gracieuse par les élèves de l'Institut sous la tutelle des professeurs. Malheureusement, alors que le libellé du contrat de prise en charge nous parvenait depuis la Préfecture de Région, un souci financier de l'INP mettait fin à ce projet.

**La Municipalité réélue en 2020, a réinscrit dans sa profession de foi la restauration du Retable. En 2021 une expertise des travaux est réalisée par le Centre de Restauration de Vesoul. Nous demandons un état des lieux de l'œuvre, un estimatif comprenant l'évaluation, la description précise et un chiffrage des interventions nécessaires. Sur la base de ce rapport le Maire est en mesure de lancer un appel d'offre.**

**2021-2023 :** recherche du financement auprès des institutions, collectivités locales, fondations, donateurs privés.

**2022 :** des appels d'offre sont organisés ; deux candidats sont en lice. Le CRRCOA (Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art) est retenu.

**En janvier 2023,** le Retable part à Vesoul dans les ateliers du CRRCOA. Cet Atelier est un regroupement de différents spécialistes de la restauration agréés par la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles). Certains de ces restaurateurs sont notamment intervenus sur le Retable d'Issenheim, pour le compte du Musée Unterlinden de Colmar.

Le Retable est restauré par les intervenants suivants : Aubert Gérard pour la structure, Anne Gérard-Bendelé pour les sculptures, Julie Sutter et Agnès Malpel pour les couches picturales des panneaux peints, sous la coordination de Olivier Steib, directeur du CRRCOA. Le déroulé des travaux de restauration est placé sous le contrôle artistique et scientifique de la DRAC, représentée par Madame Laure Mendouse, Conservatrice du Patrimoine.



Le Retable ouvert avant restauration

### I. Transport du Retable vers le lieu de rénovation

Le 17 janvier 2023, une équipe du centre s'est déplacée à Luemschwiller pour prendre en charge l'œuvre et la transporter dans ses locaux de Haute-Saône. Après une journée de préparation minutieuse, la structure fut démontée partiellement et emballée avec les soins d'usage. Installé avec beaucoup de soins dans le véhicule, le Retable fut transporté sans encombre vers son lieu de rénovation.



Enlèvement pour transport



Caisson hermétique pour l'anoxie

### II. Désinsectisation sous atmosphère inerte (durée 1 mois)

Au préalable, pour éviter une contamination des lieux de travail et pour stopper l'éventuelle infestation d'insectes xylophages retenus dans le bois du triptyque, on déposa le meuble dans un caisson hermétique où l'on fit le vide afin de détruire par anoxie les quelques insectes encore récalcitrants.

En final du traitement, un produit insecticide préventif, la perméthrine, a été appliquée sur l'objet.

### III. Démontage des différentes parties et restauration

La troisième phase a consisté à démonter minutieusement la douzaine d'éléments qui constitue le meuble du Retable. Cette phase est très délicate car un démontage minutieux du meuble peut amener beaucoup de renseignements et de compréhension sur l'histoire de l'œuvre, de l'origine à nos jours.

Tous ces éléments sont porteurs de l'usure du temps, ils subissent les relatives mauvaises conditions de conservation, de l'humidité ou de la chaleur. La poussière, la fumée des cierges et les crottes de mouche finissent par rendre très sombre les peintures et les ors. Les traces de cire, projetées par la manipulation des cierges des fidèles sont présentes sur toute la surface avant du meuble. Les trous et les galeries d'insectes xylophages ont transformé la compréhension picturale sur un quart de la surface des belles peintures.



Éléments du Retable démonté



Lacunes des peintures sur le panneau dextre (gauche)

Encrassement, craquelures dues à l'âge, effondrement du support, anciens vernis de restauration dégradés et assombris qui engendrent des soulèvements au niveau des couches picturales sont les constats récurrents des études préalables. Elles nous avertissent sur la lente et inexorable dégradation des peintures. Ces altérations pouvaient, si elles n'étaient pas traitées, créer de multiples lacunes, rendre la lisibilité de l'œuvre difficile et à terme mettre en danger la conservation du triptyque.

En jargon de restaurateurs on appelle ces manques, des « lacunes ». La lacune complète d'un visage ne permet pas au restaurateur de le restituer dans son état d'origine. Dans ce cas par honnêteté scientifique, le restaurateur ne touchera pas aux traits du visage et ne le reconstituera pas. Pour une détérioration, il s'agit parfois du passage trop appuyé et répété d'un chiffon, de la part d'une paroissienne zélée croyant bien faire, qui fait disparaître la beauté picturale du visage de la Vierge et de l'enfant.

#### IV. Les douze éléments du Retable de la vie de la Vierge

**1. La prédelle (base du meuble) :** les peintures sur la prédelle représentent la Sainte Face et de part et d'autre les Anges portant les instruments de la passion. Un nettoyage des couleurs, une fixation des soulèvements et un comblement des lacunes ont été effectués. Ce sera ainsi le cas pour l'ensemble des surfaces peintes du Triptyque.



La prédelle avant restauration

**2. Deux panneaux fixes :** de très nombreuses lacunes picturales empêchent une bonne lecture de ces deux panneaux. Sur le panneau fixe dextre (gauche) sont peints l'Annonciation et l'Adoration des mages. Il a beaucoup souffert de l'humidité et des insectes xylophages. La disparition de la tête d'un des mages ne permet pas de la restituer. Dans ce cas on choisit de ne pas combler la lacune en privilégiant l'aspect du bois de support, résineux ou tilleul.

Sur le panneau fixe sénestre (droite), qui a également souffert, sont peintes la Circoncision et la Dormition de la Vierge. Les dégradations de la couche picturale du panneau dextre ont demandé une restauration plus délicate.

**3. Deux volets et bas-reliefs :** les volets pivotent chacun sur deux charnières. A l'avant du volet dextre sont peintes la Visitation et la Présentation au temple. A l'avant du panneau sénestre sont peintes la Nativité et la Fuite en Egypte. Au revers dextre et sénestre des volets, sont collés les bas-reliefs de Ste Barbe et de Ste Catherine. Ces volets centraux et leur sculpture présentent un meilleur état de conservation, avec très peu de trace de dégradation. Le travail de remise en éclat des ors, apposés sur les habits des Sainte, est bien ressorti.



La caisse de la vierge  
avant restauration

**4. La caisse arrière de la Vierge** : son décor de motifs rehaussé d'or rappelant ceux des riches tissus vénitiens était très encrassé. L'éclat du fond après nettoyage est remarquable.



L'ensemble caisse Vierge  
à l'enfant restaurée



Revers de la Vierge à l'enfant  
Trone de Tilleul

**5. La vierge à l'enfant** : elle est sculptée dans une moitié longitudinale d'un tronc de tilleul dont on a évidé le cœur. Le ton porcelaine des visages d'origine a été restauré, les ors de la robe ont été ravivés.

**6. Les deux angelots** : ils sont disposés de part et d'autre du chef de la Vierge et retiennent la couronne au-dessus de sa tête. Il est regrettable qu'ils soient en partie masqués par le rinceau. Préalablement au travail des restaurateurs ils étaient très sombres et illisibles.



Les angelots dans leur habit de poussière

**7. Trois rinceaux sculptés** : ils sont dorés à la feuille d'or et surplombent les chefs de la Vierge à l'enfant, de Sainte Barbe et de Sainte Catherine. Très assombris par le temps, ils ont retrouvé un bel éclat d'origine.



Rinceau du volet mobile senestre (droite)



Le Retable fermé après restauration

Voilà, synthétisée en quelques lignes, la renaissance d'une très belle œuvre d'art, qui va surprendre et enchanter nombre de nos concitoyens et les visiteurs de l'Église. Le Retable de Luemswiller, remonté et dans tout son éclat va reprendre dans les prochains mois sa place au sein du village.

Une délégation municipale s'est déplacée quatre fois à Vesoul pour suivre l'avancé des travaux.

Je remercie Aubert Gérard, Anne Gérard, Julie Sutter et Eléa Colombel pour leur contribution bibliographique.

**J.J. Viroulet**



Les restaurateurs devant leur réalisation : Aubert GERARD, Agnès MALPEL, Anne GERARD-BENDELE, Julie SUTTER.

**Le retour du Retable dans notre commune est prévu mi-février 2024 et il sera inauguré en avril.** Puis il prendra la direction du Musée Unterlinden à Colmar où il sera exposé. Exposition pilotée par l'Institut National d'Histoire de l'Art INHA de mai à septembre 2024.



# CONSEIL DE FABRIQUE

## PAROISSE ST CHRISTOPHE DE LUEMSCHWILLER



Chers paroissiens,

**Le Conseil de fabrique de votre paroisse St Christophe, soucieux de votre bien-être dans l'esprit de l'enseignement des Apôtres dans le vivre ensemble et le partage, vous souhaite une Bonne Année 2024, fructueuse et dynamique, tant à l'échelle personnelle mais aussi paroissiale. Soyons attentifs aux besoins de fraternité dans ce monde en ébullition.**

**Cinq pôles d'activités nous sont offerts pour enrichir notre vie chrétienne :**

la vie de prière, la vie fraternelle, la formation, la vie de charité et de service et le souci de l'évangélisation dans notre foi, selon les préceptes du Christ, ouverte aux autres, dans le respect de chacun.

**Quelques informations :**

- Réfection des chaperons par l'entreprise Gardère.
- Travaux de zinguerie par l'entreprise Schmitt.
- Réparation du chauffage par les Ets Greter.

► **Bureau du Conseil de Fabrique :** Pour renforcer l'équipe, Madame M. Josée Harnist a accepté de nous rejoindre, nous l'en remercions ; avis à toute nouvelle candidature afin de remplacer les membres dont le mandat vient à échéance, vous êtes les bienvenus.

Nous remercions également toutes les personnes qui oeuvrent au sein de la Paroisse : sacristine, chorale, personnes relais, équipes funéraires, équipes de nettoyage, fleuristes de l'église, de la chapelle et de la grotte.

► **Repas paroissial :** Votre participation a trouvé un bel enthousiasme et l'ambiance fut à la hauteur de nos ambitions, votre aide financière sera précieuse pour nos projets. Merci à tous de nous soutenir d'année en année, c'est très encourageant pour le volontariat de tous nos bénévoles qui donnent de leur temps et mettent leurs talents au service de notre paroisse.

► **Bulletin paroissial :** Possibilités de demander le bulletin dématérialisé au Centre interparoissial [paroisse.saintmartin@outlook.fr](mailto:paroisse.saintmartin@outlook.fr). Il est également disponible à l'église ; vous pouvez aussi le consulter à l'affichage à l'entrée de l'église.

A noter que les horaires des messes de la Communauté de paroisses « Sur Ill et Largue » sont consultables dans les quotidiens « L'Alsace » et « DNA » dans la rubrique « Offices religieux », celles du diocèse sur : <https://messes.info>.

► **Caritas :** Pour soutenir les familles dans le besoin, vous pouvez contacter Elisabeth Gindre, **responsable locale au 06.78.30.32.97** ou faire un don sur [www.caritas-alsace.org](http://www.caritas-alsace.org). Merci.

**Prenez soin de vous. TRÈS BELLE ANNÉE 2024 dans la fraternité pour vous et ceux qui vous sont chers.**

**Le Conseil de Fabrique et son Président Daniel Knopf.**

### CONTACTS PAROISSE

- **Inscription baptême :** [bapteme.illfurth@gmail.com](mailto:bapteme.illfurth@gmail.com)
- **Mariage** (dans l'année précédant votre mariage, avant toute autre réservation, contacter notre curé, le P. Nicolas Monneau au 03.89.25.41.50),
- **Célébration d'une messe à une intention particulière** (talon inscription dans le bulletin paroissial ou auprès de nos personnes relais à votre disposition pour vous accueillir et répondre à vos questions, notamment pour les funérailles : Vincente UHL : 03.89.07.03.11 – André SCHAERER : 03.89.25.47.78).

# ANCIENS COMBATTANTS

A l'instar des précédentes années, je vous cite les différentes sorties de notre drapeau en 2023, les porte-drapeaux sont Wilfrid ou Frédéric Kuentz et à l'occasion je suis moi-même honoré de le porter.

**17 Février à Ballersdorf, 25 Mars à Aspach, 25 Avril à Orbey (AG UNC du Haut Rhin), 8 Mai à Walheim, 8 Mai à Zillisheim, 13 Mai à Illfurth, 18 Juin et 15 Octobre à Altkirch, 21 Octobre à Aspach, 22 Octobre à Thierenbach, 11 Novembre à Luemschwiler, 12 Novembre à Carspach.**

L'effectif de la section est de 15 membres, Anciens Combattants AFN, Opex, Soldats de France et sympathisants.

Cette année 2023, l'UNC déplore la perte de trois membres ; le 25 Février c'est Gérard Stemmelen qui est décédé à 88 ans, sur ses 27 mois de service militaire, il en a passé 20 en AFN ; il était président de notre section de 2004 à 2008 puis vice-président. Le 14 mars Roger Ruetsch est décédé agé de 86 ans, il a passé l'intégralité de son service militaire en AFN pour une durée de 28 mois, il a rempli la fonction de trésorier de l'UNC pendant 38 ans. Le 31 Mars Paul Kuentz nous a quittés agé de 98 ans, c'était le dernier membre 39/45 de notre section, il a été président de la section de 1990 à 2004 et maire du village durant 36 années.



Les cérémonies religieuses se sont déroulées en présence d'une nombreuse assistance et des drapeaux des UNC de Luemschwiler, Walheim, Gildwiller, Dannemarie et du sous-groupe d'Altkirch.

**Je tiens à remercier la municipalité pour la cérémonie du 11 Novembre, tenue malgré la pluie ainsi que les enfants de l'école et leurs institutrices.**

Que 2024 soit une année de paix dans le monde afin que les guerres nous soient enfin épargnées.

Le Président,  
Bernard KUENTZ





# KUENTZ PAUL

## MAIRE HONORAIRE : UN HOMME MÉMORABLE

### Une figure et un pan de vie de Luemschwiller disparaissent avec le décès de Paul KUENTZ.

Le 31 mars 2023, M. Paul KUENTZ nous a quittés. Avec lui disparaît une personnalité toujours accessible et disponible. Il aimait sa commune pour laquelle il s'est dévoué corps et âme, tout au long de ses nombreux mandats de 1959 à 1995.

#### Il serait fastidieux de lister tout son apport pour notre village, mais on peut en rappeler quelques-uns comme :

- Travaux d'assainissement (nous étions une des 1ères communes du secteur à avoir été complètement branché sur la station d'épuration des eaux usées d'Illfurth)
- Remembrement des terres agricoles
- Construction de la salle des fêtes (1967-1968) puis rénovation et extension de la salle dans les années 90
- Il fut à l'origine de la création de la retenue d'eau. Pour ce faire il fallait beaucoup de terre et de remblais pour créer de la digue.
- Création des lotissements « rue du Château » et « rue du Printemps »
- Renforcement du réseau électrique, nouvel éclairage public, construction de l'école maternelle, ouverture de la section enfantine, mise en place des trottoirs (1978-1980), rénovation intérieure et extérieure de l'église et de la chapelle (toiture en 1968, crépi en 1978), réaménagement du terrain de foot ...



#### Vie publique et élu :

- Membre fondateur du Sivom du Secteur d'Illfurth puis District d'Illfurth
- Vice-Président en charge de la piscine de Tagolsheim
- Délégué au Sivom de Mulhouse, administrateur au Bureau
- Président de l'Association Foncière
- Délégué du Syndicat des eaux

#### Par ailleurs, il était investi dans de nombreuses associations :

- Membre des Donneurs de Sang Section Illfurth
- Membre fondateur Sapeurs-Pompiers Luemschwiller
- Membre de droit du Conseil de Fabrique de l'Eglise
- Membre fondateur du Club Sans-Souci
- Président de l'Association Sportive
- Président Union des Sociétés Locales de Luemschwiller
- Président de l'UNC (1990 à 2004)
- A la Chorale de l'Eglise
- Au Conseil d'administration de la Caisse du Crédit Mutuel de Tagolsheim-Luemschwiller
- Membres des anciens maires de l'Association des Maires du Haut-Rhin.



**M. Paul KUENTZ avait vocation pour la vie associative et publique**  
**« aider et servir son prochain »**  
**telle était sa devise.**

# SAPEURS POMPIERS



L'année 2023 confirme une nette reprise de l'activité opérationnelle avec une augmentation de quasiment 20% du nombre d'interventions pour arriver à 97. Chiffre record pour notre corps plus que septuagénaire !

Une intervention tous les 3 jours et pour plus de 80% en secours à personnes laissant ainsi une faible part à l'incendie (moins de 5%). Ce faible pourcentage d'interventions à la complexité et la dangerosité croissante exige une formation de plus en plus technique et des volumes horaires grandissants.

Cette charge de travail au service de la population est possible grâce au professionnalisme, à l'esprit de service public, à l'abnégation et l'amour du métier de l'ensemble de mon équipe. Tout cela nous permet de mener à bien nos missions sans faillir et sans carence.

Vous avez été nombreux à nous le signaler lors de notre passage pour les calendriers et nous vous remercions chaleureusement et sincèrement pour la confiance et l'estime que vous nous portez.

Pour l'année 2024, je formule le vœu que Sainte Barbe (notre Sainte patronne) vous protège et protège également l'ensemble de notre corps ; que nous puissions préserver notre fraternité, notre sentiment d'appartenance, l'envie de servir et l'altruisme qui nous caractérise et qui sont les vecteurs de la réussite de nos missions.

Belle et heureuse année à toutes et à tous.

Lieutenant Hervé Wermuth  
Chef de corps





## Club des Seniors Sans Souci Luemschwiller



Chers amis,

En ce mois de janvier, permettez-moi de vous présenter au nom du comité et moi même

## Nos meilleurs vœux de santé, sérénité et de joie pour 2024

Le temps passe si vite, alors je vous encourage à nous rejoindre à la salle des fêtes chaque fois que cela vous sera possible, afin de profiter des différentes manifestations qui vous seront proposées en 2024. Vous pourrez partager l'entrain, la bonne humeur et l'amitié avec les membres du club, c'est un très bon élixir de jeunesse !

À la suite de notre repas de fête de Noël, grand merci à la chorale qui a interprété des chants de Noël, repris par toute l'assemblée moment très émouvant et convivial.

Prenez bien soin de vous,

Amicalement, votre président

*Charles STEIN*

La cotisation 2024 est passée  
à 15€ paiement par chèque ou  
espèces pour encaissement  
courant janvier

### Calendrier de nos manifestations 2024

- 20 janvier samedi repas sanglier
- 17 mars dimanche repas fête du club
- 11 avril jeudi ASSEMBLEE GENERALE
- 18 mai samedi sortie et repas pédestre
- 19 octobre samedi repas paella
- 15 décembre dimanche repas de Noël

Concert à l'église de Tagolsheim  
Notre chorale accompagnée  
des harpistes « TELENN »  
le 15 octobre 2023



# A.S. LUEMSCHWILLER



Avec 2 équipes séniors et 4 catégories de "jeunes" (U7/U9/U11/U13), l'Association Sportive de Luemswiller ne se porte pas trop mal.

L'équipe première évoluant en District 5 est gérée par Mr GROSHEINTZ Matthieu. En qualité de chef d'entreprise, il a su souder un vrai groupe qui nous l'espérons le restera jusqu'à la fin de saison.

L'équipe II quant à elle, évolue en District 8 et est dirigée avec Mr TSCHILEKELE Fiston, la mascotte et ambassadeur du club.

Les catégories "jeunes" sont gérées et formées par Mr DELNEF Jérémy, Président accompagné par les bénévoles du club, qui sont souvent les parents des jeunes.

C'est un réel plaisir de voir nos jeunes de 6 à 12 ans évoluer au club et surtout se faire plaisir. Ils progressent à une vitesse phénoménale. Une réelle fierté pour notre club qui revit à nouveau.

La fourmière est bel et bien présente, malgré les défections de certaines personnes qui nous ont quittées fin d'année dernière.

Entre plateaux, matchs les week-ends et entraînements les mercredis, l'Association tourne à plein régime. Par ailleurs, nous recherchons encore des bénévoles, donc si tu es motivé pour venir donner un coup de main de temps en temps ou venir t'entraîner avec nous et éventuellement faire une licence au club, c'est avec un grand plaisir.

Les familles des jeunes viennent souvent supporter les séniors le week-end et vice versa !

**De plus en plus de Luemswillerois viennent les dimanches et c'est ce qu'on voulait retrouver sur notre pelouse.**

Nous aimons également finir nos matchs par la 3<sup>ème</sup> mi-temps règlementaire qui est bien sûr notre point fort.

Toutes nos équipes sont inscrites aux différents tournois en salle organisés par Altkirch ou Dannemarie courant janvier 2024. Vous pouvez bien sûr venir les encourager aux dates suivantes :

- ▶ Equipe sénior, le dimanche 7 janvier 2024 à partir de 15h à la palestre d'Altkirch
- ▶ Equipe vétérans, le samedi 27 janvier 2024 à partir de 19h à Dannemarie
- ▶ U7, le 14 janvier 2024 de 9h à 12h à Dannemarie
- ▶ U9, le 13 janvier 2024 de 8h30 à 14h30 à Dannemarie
- ▶ U11, le 14 janvier 2024 de 13h à 19h à Dannemarie
- ▶ U13, le 28 janvier 2024 de 14h à 18h30 à Dannemarie

Le côté festif de la commune, à travers nos différentes manifestations a une nouvelle fois offert de beaux événements (Les manifs "Grepel", "Fête de la bière" et notre "Fête de Noël"). Nous remercions encore les personnes qui ont œuvré pour que ces manifestations se déroulent au mieux.

Courant juin 2024, l'Association organisera son 3<sup>ème</sup> Grepeltournier qui amène de plus en plus de monde.

Pour finir, L'Association souhaite remercier la Mairie pour son soutien et vous souhaite une très belle année 2024, qu'elle vous apporte de la joie, une très bonne santé. Aimez-vous les uns et autres !!

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Jérémy au 06.37.00.90.82

**Mr DELNEF Jérémy et son comité  
Président AS LUEMSCHWILLER**



Equipe I et II



U7



U9



U13



U11

# ÉCOLE

## DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE



Octobre:  
Course longue  
Les élèves de Tagolsheim,  
Walheim et Luemschwiller se  
sont rencontrés pour une  
épreuve sportive.  
Un avant goût de Paris 2024!



Novembre:  
Les élèves de CM1/CM2  
ont visité le musée de la  
cité du train avec leurs  
correspondants suisses.



Octobre:  
Dans le cadre de la Semaine du goût,  
petits et grands élèves se retrouvent  
autour d'un gargantuesque petit  
déjeuner préparé avec soin par les  
parents. Un moment de partage très  
apprécié par les élèves.

Décembre:  
Marché de Noël - Les chants de Noël ont raisonné dans la cour de l'école maternelle et  
les spectateurs se sont réchauffés autour d'un très bon vin chaud. Nous tenons à  
remercier toutes les personnes qui achètent nos magnifiques couronnes de l'aveant. C'est  
un soutien appréciable pour tous nos projets pédagogiques.  
Spectacle de Noël - Une fois de plus, les élèves étaient très heureux et très fiers de  
présenter leur spectacle de Noël aux séniors de Luemschwiller.





Saint Nicolas a pris le temps de venir nous rendre visite et de nous apporter des mandarines et des manalas.  
Merci pour ta visite Saint Nicolas !



La magie continue..

Cette année, grâce à notre baguette magique, tout est possible !

« Que vos vœux se réalisent »

**BONNE ANNÉE 2024 !**

Les enfants de la Maternelle, de l'école élémentaire et les enseignantes.



Samedi 13 avril à partir de 19h30  
à la salle des fêtes de Luemschwiler  
Venez soutenir les projets de l'école  
en participant à une soirée  
**Couscous - Karaoké**

Vous pouvez réserver vos places en téléphonant à l'école ou en remplissant le flyer qui vous sera distribué. 03 89 07 00 80  
22 € par adulte et 10€ par enfant

# ASSOCIATION LOISIRS Luemschwiller

Ça y est 2024 a pointé le bout de son nez, L'Association Loisirs vous souhaite une bonne et heureuse année.

Voici le calendrier de nos prochaines manifestations :

**Les bals carnaval** A partir de 20h00, à la salle des Fêtes de LUEMSCHWILLER.

- ▶ **Samedi 10 février 2024**  
avec les D'HARDTWALDER
- ▶ **Samedi 17 février 2024**  
avec les DIE ALPEN MELODIE
- ▶ **Samedi 24 février 2024**  
avec les D'HARDTWALDER



## Course aux œufs Samedi 23 mars 2024

selon météo (salle des fêtes ou site de la Chapelle).



Toute l'association se joint à moi pour vous remercier de toujours répondre présents à nos manifestations.

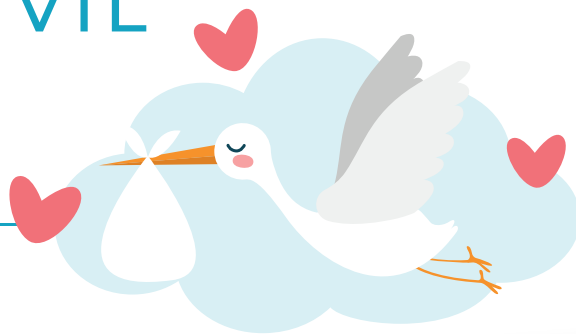
En attendant de vous voir nombreux à nos futures manifestations prenez bien soin de vous.

A très bientôt

Le Président  
MAGNI Franck



# ÉTAT CIVIL



## NAISSANCES

**Le 08 août 2023 à Mulhouse est né**  
**Azel Didier Patrick** fils de  
Bertrand PERRIN et de Clara CÉCILIOT  
Domiciliés 4 rue de l'Ecole

**Le 08 septembre 2023 à Mulhouse est née**  
**Roxane Marie Colette** fille de  
Aloïse FRITSCH et de Aline WIRTH  
Domiciliés 19 Grand-rue

**Le 07 novembre 2023 à Mulhouse est née**  
**Maddie** fille de  
Nicolas PRIMUS et de Laura DOLCEMARE  
Domiciliés 2 rue du Printemps



*Azel*



*Roxanne*



*Maddie*

## BAPTÊME REPUBLICAIN

**Le 08 juillet 2023**  
**Baptême Républicain de Zachary** fils de  
Baptiste EUVRARD et de Sophie SAUER  
Domiciliés 1 rue d'Obermorschwiller



## PACS

**Le 21 août 2023**  
PACS entre Gabriel VIROULET Domicilié 3 rue des Seigneurs - Luemschwiller  
et Amandine GUILLEMIER Domiciliée 20 rue Denon – Chalon-sur-Saône

# NOCES D'OR



Le 01 juin 2023  
Germain GOEPFERT  
Carmen CLAVEQUIN-ROSSELOT



Le 06 juillet 2023 - Henri TRESCH et Marie-Claude GESSIER

**Les personnes ne souhaitant pas être nommées dans le bulletin doivent se manifester.**  
D'autre part les personnes célébrant des Noces d'Or, Diamant ...  
sont priées de se faire connaître.

# ILS NOUS ONT QUITTÉS

Le 25 février 2023  
à Luemschwiller décès  
**de Gérard STEMMELEN, 88 ans**  
domicilié 12 rue du Vignoble.

Le 14 mars 2023  
à Mulhouse décès  
**de Roger RUETSCH, 86 ans**  
domicilié 27 Grand-rue.

Le 31 mars 2023  
à HOCHSTATT décès  
**de Paul KUENTZ, 98 ans**  
domicilié 6 rue de Walheim.

Le 08 août 2023  
à Luemschwiller décès  
**de Christiane SIMON née ROCHINI, 76 ans**  
domiciliée 18 rue de Tagolsheim.

Le 29 août 2023  
à Mulhouse décès  
**de Jean-Pierre GAGG, 71 ans**  
domicilié 8 rue des Pierres.

Le 11 décembre 2023  
à Luemschwiller décès  
**de Jean MAXANT, 84 ans**  
domicilié 7 rue de la Chapelle.

Le 15 décembre 2023  
à Seppois-Le-Bas décès  
**de Georgette FRITSCH née MULLER, 95 ans**  
domiciliée 17 Grand-Rue.



La nuit n'est jamais complète.  
Il y a toujours puisque je le dis,  
Puisque je l'affirme,  
Au bout du chagrin,  
Une fenêtre ouverte,  
Une fenêtre éclairée.

Paul Éluard

# GRANDS ANNIVERSAIRES

## JANVIER

ITTY Chantal	03/01	73 ans
BAEUMLIN Henri	07/01	73 ans
LECHLEITER Françoise	07/01	70 ans
RIETHMANN Christophe	14/01	73 ans
KILLIAN Marie-Odile	20/01	84 ans
BIECHLIN Médard	26/01	86 ans
GOEPFERT Germain	29/01	74 ans
NUNNINGER Marie	30/01	83 ans
PONVIANNE Thérèse	30/01	75 ans
MULLER Marie-Anne	31/01	98 ans
MULLER Chantal	31/01	74 ans



BIECHLIN Médard



## FÉVRIER

KUENTZ Jean-Paul	04/02	85 ans
SCHNEIDER Bernadette	04/02	71 ans
WOLF Marcel	04/02	85 ans
FOLZER Monique	08/02	81 ans
BRUNGARD Simone	10/02	71 ans
BIECHLIN Marie-Thérèse	15/02	84 ans
HARNIST Xavier	16/02	91 ans
MULLER Michel	16/02	84 ans
BALDENWECK Richard	24/02	82 ans
CLORY Marie-Reine	27/02	82 ans



NUNNINGER Gérard

## AVRIL

NUNNINGER Gérard	02/04	81 ans
TRESCH Marie-Claude	02/04	73 ans
STIMPFLING Anne-Marie	05/04	72 ans
VIROULET Jean-Jacques	05/04	70 ans
CÖTTE Albert	08/04	74 ans
KUENTZ Marcel	08/04	89 ans
HERZOG Bernard	09/04	77 ans
KUENTZ Marie-Paule	10/04	76 ans
SCHWEITZER Chantal	11/04	72 ans
BOURGEOIS Esnard	11/04	72 ans
NASS Françoise	11/04	72 ans
LEVY Alain	20/04	73 ans
ROS Violette	20/04	77 ans
KUENTZ Jeanne	21/04	91 ans
CANALE Dino	22/04	79 ans
HAENLIN Sylvie	23/04	70 ans
GUEYE Gerlinde	25/04	83 ans
GUTKNECHT Catherine	26/04	84 ans



WOLFF André

## MARS

WOLF Chantal	01/03	70 ans
WOLFF André	05/03	81 ans
GOEPFERT Carmen	09/03	70 ans
UHL Laurent	09/03	75 ans
DICK Marie-Odile	10/03	74 ans
SCHLIENGER Michel	10/03	76 ans
RUETSCH Elise	11/03	92 ans
DENTZ Agnès	11/03	78 ans
KAUFFHOLZ Jean-Louis	14/03	76 ans
LOSINGER Michel	15/03	76 ans
SCHNEIDER René	15/03	84 ans
BEHA Daniel	16/03	75 ans
ATTARD Michel	19/03	76 ans
MARGUET Josiane	21/03	71 ans
WOLF Charlotte	24/03	81 ans



KUENTZ Jeanne



HOYO Maria-Begona

## MAI

HAGENBACH Francis	08/05	70 ans
HOYO Maria-Begona	09/05	91 ans
KLEINHANS Gabrielle	09/05	72 ans
KUENTZ Bernard	10/05	82 ans
MENTZINGER Mariette	10/05	89 ans
KLEINHANS Jean-Marie	11/05	74 ans
RESPINGUE Giovanna	16/05	78 ans
BILDSTEIN Jean-Paul	24/05	76 ans



WOLF Charlotte

## JUIN

UHL Vincenza	01/06	74 ans
CORIANDRO Enzo	02/06	76 ans
FOLZER Gabrielle	02/06	77 ans
COLOMBÉ Maria-Stella	08/06	71 ans
RENGER Francis	10/06	73 ans
GENTRIC Denise	11/06	78 ans
NEFF Jean-Marie	11/06	78 ans
ATTARD Giovanna	15/06	74 ans
SAMPITE Bernard	15/06	79 ans
HUEBER Paulette	19/06	86 ans
MARGUET Jacques	20/06	71 ans
GROELL Jeanine	25/06	72 ans
BUCHERT Germain	23/06	74 ans
LAUBIN Francine	23/06	84 ans
SCHNEIDER Jeannine	24/06	86 ans



HUEBER Paulette

## OCTOBRE

GRAFFI Yolande	01/10	72 ans
LAUGNER Thérèse	02/10	75 ans
SIMON Gabriel	04/10	77 ans
WOLF Romain	04/10	74 ans
BRUNGARD Denis	11/10	71 ans
DENTZ Pierre	11/10	80 ans
STOLL Marie-Thérèse	12/10	91 ans
CORIANDRO Marie-France	14/10	72 ans
SCHAERER André	17/10	88 ans
TRESCH Henri	19/10	74 ans
LAUGNER Hubert	22/10	76 ans
MENGIS Françoise	31/10	76 ans



STOLL Marie-Thérèse

## NOVEMBRE

KLEIBER Annette	05/11	78 ans
FAFFA Gilbert	09/11	73 ans
MATT Bernadette	09/11	71 ans
MAXANT Danielle	09/11	83 ans
DICK Guy	10/11	78 ans
FREMONT Solange	11/11	74 ans
KUENTZ Gilberte	11/11	88 ans
LAURENT Jacqueline	14/11	72 ans
STOECKLIN M-Antoinette	15/11	85 ans
SAMPITE Jeanine	19/11	81 ans
WOLFF Henri	19/11	76 ans
SCHWEITZER Jean-Marie	22/11	77 ans
PFLIEGER Monique	24/11	78 ans
SIMON Patricia	29/11	72 ans

## JUILLET

PONVIANNE Gabriel	07/07	78 ans
GÖTTE Marie Anne	11/07	71 ans
NASS Marc	11/07	87 ans
FOLZER Gilbert	19/07	70 ans
SCHMERBER Anne	19/07	91 ans
MULLER Jean-Paul	20/07	75 ans
JACQUES Patrice	25/07	80 ans
WOLF Liliane	26/07	85 ans
PHILIPPS Isabelle	30/07	73 ans
KLEIBER André	31/07	80 ans



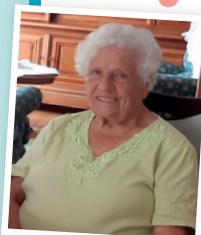
SCHMERBER Anne

## AOÛT

BRAUN Colette	03/08	83 ans
UTEN Madeleine	03/08	84 ans
BILDSTEIN Marie	07/08	87 ans
GUEYE Thierno	10/08	73 ans
SCHMITTER Marie-Louise	25/08	78 ans
STEIN Charles	27/08	76 ans
HOLTZ Arlette	30/08	75 ans

## SEPTEMBRE

BALDENWECK M-Claire	02/09	85 ans
HELL Marthe	06/09	91 ans
SIMON Claude	06/09	73 ans
SEGER Yolande	11/09	71 ans
LOSINGER Elisabeth	15/09	72 ans
LAUBIN Jean	22/09	88 ans
SCHNEIDER Gilbert	22/09	78 ans
RESPINGUE Pierre	23/09	85 ans
CANALE Andrée	24/09	79 ans



HELL Marthe

## DÉCEMBRE

JACQUES Colette	04/12	80 ans
KNOPF Daniel	04/12	73 ans
WERTENBERG Claude	07/12	72 ans
KAUFFHOLZ Béatrice	10/12	74 ans
SCHLIENGER Liliane	11/12	76 ans
STEMMELEN Renée	12/12	82 ans
EGMANN Jean-Claude	15/12	76 ans
NEFF Marguerite	15/12	77 ans
SIMON Marie-Thérèse	17/12	93 ans
RUETSCH Christiane	24/12	83 ans
LAURENT Jean	24/12	74 ans
BEHA Geneviève	31/12	75 ans



# TEMPS FORTS Luemschwiller



# INFOS PRATIQUES



## SECRETARIAT DE MAIRIE

### Accueil en Mairie Horaires d'ouvertures :

Lundi de 16h à 18h - Mardi de 16h à 18h - Jeudi de 9h à 12h - Vendredi : /  
En dehors de ces horaires, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous.

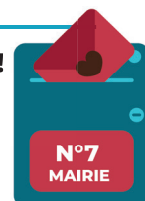
- ▶ **Téléphone** : 03.89.25.42.55
- ▶ **Mail** : [mairie@luemswiller.fr](mailto:mairie@luemswiller.fr)
- ▶ **Courrier** : 7 rue de l'Ecole

Ou déposez votre demande dans la boîte aux lettres de la mairie.



## IDENTIFICATION BOÎTE AUX LETTRES

**Bien inscrire son numéro de rue et le nom de famille sur sa boîte à lettres c'est important !**  
Courriers de la poste, communications et distributions de la Commune, pour les recevoir **il est important que votre nom et le numéro de votre habitation/logement soient inscrits sur votre boîte aux lettres. Malaise, incident domestique, etc. en cas d'urgence, une boîte à lettres bien identifiée permet un accès plus rapide pour les secours.**



## BÜLOCH

Vous pourrez à nouveau déposer exclusivement les tontes de vos gazons, les tailles de vos haies, le bois, les branches et déchets de jardin.

**A compter du 06 avril 2024 au 02 novembre 2024 inclus - Le Samedi de 9h à 11h**  
La décharge est fermée par temps de pluie.

## VENTE DE BOIS

Le prix du stère est de 55 € TTC pour toutes les essences. Les personnes désirant acheter des stères ou un lot de copeaux ou de B.I.L. (Bois Industriel en Long) peuvent passer commande à la Mairie.

Le prix du m<sup>3</sup> de B.I.L sera fixé ultérieurement.

**Tél 03 89 25 42 55 ou mail : [mairie@luemswiller.fr](mailto:mairie@luemswiller.fr) avant le 15/02/2024**



## RAMONAGE

La loi précise que le ramonage incombe à l'utilisateur propriétaire ou locataire de la cheminée. Pour éviter un départ de feu et assurer la sécurité de votre foyer, pensez à faire le ramonage de vos cheminées.

## RECENSEMENT CITOYEN

Vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous devez vous recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit. Veuillez contacter la Mairie.



## NOUVEAUX ARRIVANTS

**Les nouveaux arrivants sont priés de se déclarer en Mairie**  
(inscription liste électorale, calendrier tri, ...)

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

**Les prochaines élections européennes sont prévues le dimanche 9 juin 2024.**



# L'AGENDA Luemswiller



- **10 février 2024** Association Loisirs - Bal de Carnaval "D'HARDTWALDER"
- **17 février 2024** Association Loisirs - Bal de Carnaval "DIE ALPEN MELODIE"
- **19 février 2024** Collecte de sang à Tagolsheim
- **24 février 2024** Association Loisirs - Bal de Carnaval "D'HARDTWALDER"
- **17 mars 2024** Club Sans-Souci - Repas Club
- **23 mars 2024** Association Loisirs - Course aux œufs
- **11 avril 2024** Club Sans-Souci - Assemblée générale
- **13 avril 2024** Après-midi Haut-Rhin Propre (date à confirmer)
- **13 avril 2024** Ecole – Repas Couscous – Karaoké
- **18 mai 2024** Club Sans-Souci – Sortie Pédestre

